

Liste des indicateurs des Objectifs du Millénaire par objectif

OBJECTIF 1. REDUCTION DE L'EXTREME PAUVRETE ET DE LA FAIM

Cible 1. Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour

1. Proportion de la population disposant de moins d'un dollar par jour en Parité du Pouvoir d'Achat (PPA)
2. Indice d'écart de la pauvreté [incidence de la pauvreté x degré de pauvreté]
3. Part du cinquième le plus pauvre de la population dans la consommation nationale

Cible 2. Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim

4. Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale
5. Proportion de la population n'atteignant pas le niveau minimal d'apport calorique

OBJECTIF 2. ASSURER L'EDUCATION PRIMAIRE POUR TOUS

Cible 3. D'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires

6. Taux net de scolarisation dans le primaire
7. Proportion d'élèvres commençant la première année d'études dans l'enseignement primaire et achevant la cinquième
8. Taux d'alphabétisation des 15 à 24 ans

OBJECTIF 3. PROMOUVOIR L'EGALITE DES SEXES ET L'AUTONOMISATION DES FEMMES

Cible 4. Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005 si possible, et en tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard

9. Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur, respectivement
10. Taux d'alphabétisation des femmes de 15 à 24 ans par rapport à celui des hommes
11. Pourcentage de salariées dans le secteur non agricole qui sont femmes
12. Proportion de sièges occupés par des femmes au parlement national

OBJECTIF 4. REDUIRE LA MORTALITE DES ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS

Cible 5. Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans

- 13. Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans
- 14. Taux de mortalité infantile
- 15. Proportion d'enfants de 1 an vaccinés contre la rougeole

OBJECTIF 5. AMELIORER LA SANTE MATERNELLE

Cible 6. Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle

- 16. Taux de mortalité maternelle
- 17. Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié

OBJECTIF 6. COMBATTRE LE VIH/SIDA, LE PALUDISME ET D'AUTRES MALADIES

Cible 7. D'ici à 2015 avoir stoppé la propagation du VIH/sida et commencé à inverser la tendance actuelle

- 18. Taux de prévalence du VIH parmi les femmes enceintes âgées de 15 à 24 ans
- 19. Taux d'utilisation du préservatif sur le taux de prévalence des contraceptifs
 - 19a. Utilisation d'un préservatif lors du dernier rapport sexuel à risque
 - 19b. Population âgée de 15 à 24 ans ayant une bonne connaissance générale du VIH/sida
 - 19c. Taux d'utilisation de la contraception
- 20. Taux de scolarisation des orphelins par rapport au taux de scolarisation des autres enfants non-orphelins âgées de 10 à 14 ans

Cible 8. D'ici à 2015, avoir maîtrisé le paludisme et d'autres maladies, et avoir commencé à inverser la tendance actuelle

- 21. Taux de prévalence du paludisme et taux de mortalité liée à cette maladie
- 22. Proportion de la population vivant dans les zones à risque qui utilisent des moyens de protection et des traitements efficaces contre le paludisme
- 23. Taux de prévalence de la tuberculose et taux de mortalité liée à cette maladie
- 24. Proportion de cas de tuberculose détectés et soignés dans le cadre DOTS (la stratégie contre la tuberculose recommandée au niveau international)

OBJECTIF 7. ASSURER UN ENVIRONNEMENT DURABLE

Cible 9. Intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales

- 25. Proportion de zones forestières

- 26. Superficie des terres protégées pour préserver la biodiversité (par rapport à la superficie totale)
- 27. Énergie consommée (en kilogrammes d'équivalent pétrole) par dollar de Produit Intérieur Brut (PIB)
- 28. Émissions de dioxyde de carbone, par habitant et consommation de chlorofluorocarbones qui appauvrisse la couche d'ozone
- 29. Proportion de la population utilisant des combustibles solides

Cible 10. Réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau de boisson salubre et à des services d'assainissement de base

- 30. Proportion de la population ayant accès de façon durable à une source d'eau meilleure (zones urbaines et rurales)
- 31. Proportion de la population ayant accès à un meilleur système d'assainissement (zones urbaines et rurales)

Cible 11. Réussir, d'ici à 2020, à améliorer sensiblement la vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis

- 32. Proportion des ménages ayant accès à la sécurité d'occupation des logements

OBJECTIF 8. METTRE EN PLACE UN PARTENARIAT MONDIAL POUR LE DEVELOPPEMENT

Cible 12. Poursuivre la mise en place d'un système commercial et financier multilatéral ouvert, fondé sur des règles, prévisible et non discriminatoire
 Cela suppose un engagement en faveur d'une bonne gouvernance, du développement et de la lutte contre la pauvreté, aux niveaux tant national qu'international.

Cible 13. S'attaquer aux besoins particuliers des pays les moins avancés
 La réalisation de cet objectif suppose l'admission en franchise et hors contingents des produits exportés par les pays les moins avancés; l'application du programme renforcé d'allégement de la dette des Pays Pauvres Très endettés (PPTE) et l'annulation des dettes bilatérales envers les créanciers officiels; et l'octroi d'une Aide Publique au Développement (APD) plus généreuse aux pays qui démontrent leur volonté de lutter contre la pauvreté

Cible 14. Répondre aux besoins particuliers des petits États insulaires en développement (en appliquant le Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement et les conclusions de la vingt-deuxième session extraordinaire de l'Assemblée générale)

Cible 15. Traiter globalement le problème de la dette des pays en développement, par des mesures d'ordre national et international propres à rendre leur endettement viable à long terme

Certains des indicateurs ci-après seront évalués séparément dans les cas des Pays les Moins Avancés (PMA), de l'Afrique, des pays sans littoral et des petits États insulaires en développement.

33. APD nette, total et aux PMA, en pourcentage du produit national brut des pays donateurs membres du Comité d'Aide au Développement CAD/OCDE
34. Proportion du montant total de l'APD bilatérale des pays donateurs membres du CAD/OCDE allouée par secteur aux services sociaux de base (éducation de base, soins de santé primaires, nutrition, eau salubre et assainissement)
35. Proportion de l'APD bilatérale de pays donateurs membres du CAD/OCDE qui est déliée
36. APD reçue par les pays en développement sans littoral en tant que pourcentage de leur Revenu National Brut (RNB)
37. APD reçue par les petits États insulaires en développement en tant que pourcentage de leur RNB
38. Proportion du total des importations des pays développés (en valeur et à l'exclusion des armes) en provenance des pays en développement et des pays les moins avancés admises en franchise de droit
39. Taux moyens de droits appliqués par les pays développés aux produits agricoles et textiles et vêtements en provenance des pays en développement
40. Estimation des subventions agricoles dans les pays de l'OCDE en pourcentage de leur PIB (OCDE)
41. Proportion de l'APD allouée au renforcement des capacités commerciales
42. Nombre total de pays ayant atteint les points de décision de l'initiative PPTE et nombre total de pays ayant atteint les points d'achèvement (cumulatif)
43. Engagement d'allègement de la dette au titre de l'initiative PPTE
44. Service de la dette, en pourcentage des exportations de biens et services

Cible 16. En coopération avec les pays en développement, formuler et appliquer des stratégies qui permettent aux jeunes de trouver un travail décent et utile
45. Taux de chômage des jeunes âgées de 15 à 24 ans, pour chaque sexe et taux global

Cible 17. En coopération avec l'industrie pharmaceutique, rendre les médicaments essentiels disponibles et abordables dans les pays en développement

46. Proportion de la population ayant accès de façon durable à des médicaments de base d'un coût abordable

Cible 18. En coopération avec le secteur privé, faire en sorte que les avantages des nouvelles technologies, en particulier des technologies de l'information et de la communication, soient à la portée de tous

47. Nombre de lignes téléphoniques et d'abonnés au téléphone portable pour 100 habitants
48. Nombre de micro-ordinateurs pour 100 habitants et d'internautes pour 100 habitants